

éducation, pédagogie, société & vie syndicale au 21^e siècle

Panorama **21**

N° 6 · MARS 2017

bulletin de la communauté enseignante du cégep de Drummondville

AU SOMMAIRE CE MOIS-CI

La citation du coyote :



A TROP VOULOIR EVITER
LES TENSIONS,
LE TRAJET SE FAIT
TOUJOURS DANS LA
MEME DIRECTION.

Tire-le-coyote, « Les miracles se vendent à rabais », *Panorama*, 2015

SATELLITES

Une vision de la bibliothèque du cégep pour 2018.

Page 3

LONGUE VUE

Résister à la pression qui empêche d'être heureux dans notre rôle d'enseignant.

Page 4

PASSAGES

La part de l'enseignant dans la réussite scolaire.

Page 5

VUE PANORAMIQUE

Ce que nous apprennent les sciences cognitives sur... l'apprentissage.

Page 6

ESPACE 10101

Astuces pour protéger vos données.

Page 7

HORIZON ♀

Regard sur la Journée des femmes 2017.

Page 8

REPÈRES

SMALL IS BEAUTIFUL

par Grégoire Bédard

Le bureau syndical présente trois objectifs qui pourraient éventuellement orienter un plan d'action.

Une planification implique d'avoir une vision de ce que nous sommes en tant que communauté. Elle implique que cette vision soit partagée et que

l'ensemble des individus qui la composent souhaite la voir se réaliser à long terme. Ce travail, qui s'inscrit dans la continuité, est motivé par des valeurs d'équité, de justice sociale et de démocratie.

L'action locale, chez nous, participe à un mouvement global, dans une dynamique d'échange et de partage. En effet, le bureau syndical bénéficie de l'expérience diversifiée du réseau de la FEC, mais il s'inspire aussi du mouvement des Communs et des Initiatives de transition.

.....
Plus petites sont les actions, plus grandes sont les chances qu'elles aient une portée durable.
.....

Dans la perspective des communs, le cégep est un lieu de collégialité, une communauté de pairs — enseignants, personnel de soutien, professionnels, cadres — qui reconnaissent et respectent mutuellement leurs rôles respectifs. C'est un écosystème éducatif composé de communautés interreliées et interdépendantes. Le milieu, et son infrastructure, constitue une ressource qui est partagée par tous, mais qui n'appartient à personne, dont le fonctionnement est régi par des règles communes.

Dans les initiatives de transition énergétique, la communauté locale est le

lieu privilégié de l'engagement. Des actions simples participent au changement et permettent de relever les défis qui se présentent. Garanties d'une expérience de terrain très riche, ces initiatives proposent des pistes d'action très concrètes : planifier, sensibiliser, jeter des bases, former des groupes de travail, utiliser des forums

ouverts, être pratique...

Au bureau syndical, nous croyons qu'une vision à long terme doit être rassembleuse pour être forte, qu'elle doit être constructive pour être motivante, qu'elle doit être bien

ancrée pour être résiliente et pour durer.

Nous souhaitons susciter des questions et laisser s'exprimer les besoins, les désirs et les rêves, et c'est à cette fin que nous avons entrepris, depuis l'automne, d'informer, d'interroger et d'écouter les membres. Nous avons recueilli de nombreuses idées (voir <https://wiki.seecd.org>) et proposons de les regrouper sous trois grands objectifs généraux dont l'atteinte ne serait pas successive mais parallèle. Ces objectifs seront discutés dans les prochaines

semaines : 1) Reconnaissance de l'« écosystème » éducatif, environnemental et social; 2) Renforcement de la communauté enseignante dans la production du commun; 3) Prise en charge commune de l'éducation.

Pour ce faire, nous misons sur le petit ; la réalisation de ces objectifs se fait par de petites actions. Plus petites sont elles, plus grandes sont les chances qu'elles soient durables. Leur portée immédiate semble parfois invisible, mais ces petites actions sont comme des graines que l'on sème. Nous faisons le pari qu'elles soient garanties de belles transformations.

Après tout, *small is beautiful*. ■



Shepard Fairey

GRANDS ESPACES

LES LIEUX D'EXPRESSION DE L'AUTONOMIE ENSEIGNANTE

par Pierre Avignon *

Toutes les dimensions de l'autonomie professionnelle ou de l'autonomie au travail se retrouvent sous une forme ou une autre dans la pratique de la profession enseignante au collégial.

LES LIEUX D'EXERCICE DU POUVOIR

Depuis leur création, et parce qu'ils ont été pensés sur le modèle de l'enseignement supérieur, les cégeps sont des institutions dans lesquelles on retrouve plusieurs espaces formels au sein desquels les enseignantes et les enseignants, mais également l'ensemble du personnel, peuvent exercer leur pouvoir d'influence. La *Loi sur les collèges* prévoit en effet des dispositions spécifiques s'appliquant au Conseil d'administration (CA) et à la Commission des études (CÉ). La composition et les fonctions de ces instances sont prévues par la loi, mais des précisions sont apportées dans les règlements internes de chacun des collèges.

La CÉ et le CA constituent des espaces d'influence sur toutes les décisions qui appartiennent aux collèges, notamment les politiques institutionnelles touchant à l'évaluation et aux programmes, le plan stratégique et de réussite, ou encore l'ouverture de nouveaux programmes. Selon le type de gestion menée par la direction et leur composition, ces instances auront une importance variable. Par exemple, si une consultation est réellement menée auprès des assemblées syndicales et départementales préalablement, il ne pourrait s'agir que d'une instance de validation. Par contre, s'il existe des dissensions internes, il s'agit alors de lieux d'arbitrage et de décision importants. [Alors] que le nombre de membres du CA est fixé à dix-sept personnes, dont deux enseignants, le nombre de membres de la CÉ n'est pas spécifié. La composition de la CÉ variera en effet selon le nombre de programmes, les règlements internes et les pratiques locales. [...]

Les représentants enseignants à la CÉ peuvent donc être majoritaires dans

certain cas. Cependant, la signification de cette majorité doit être interprétée au regard du mode de nomination de ces personnes. En effet, la loi mentionne que les membres du personnel siégeant à ces instances doivent être élus par leurs pairs, mais ne précise pas de processus. Or, parmi les syndicats de la FEC-CSQ, on peut distinguer trois modes de nomination : 1) les directions organisent les élections au CA et à la CÉ; 2) les assemblées générales syndicales élisent leurs représentants au CA et parfois à la CÉ; 3) un membre du bureau syndical local siège au CA et un autre est élu en assemblée générale.

On peut donc comprendre que, lorsque les représentantes et représentants des enseignantes et enseignants sont élus en assemblée syndicale, leur légitimité est différente. Le caractère plus individuel de leur représentation lorsque l'élection est organisée par le collège s'affaiblit au profit d'un modèle de représentation plus collectif reposant sur la légitimité de l'assemblée générale. [...]

LES ESPACES D'AUTONOMIE

Contrairement à la *Loi sur les collèges*, qui prévoit des dispositifs assez larges touchant l'ensemble des catégories de personnel des cégeps, la convention collective est beaucoup plus détaillée et ne vise évidemment que les enseignantes et les enseignants. [...]

C'est bien en ce qui a trait à la **prestation d'enseignement** que s'exprime surtout l'autonomie professionnelle individuelle des professeures et professeurs, qui vont déterminer les moyens à mettre en œuvre. [...] Les tâches individuelles sont décrites à l'article 8-3.00 de la convention collective, alors que celles concernant le programme et le département le sont aux articles 4-1.01 à 4-1.14. On peut y lire les fonctions du comité de programme, qui regroupe des représentantes et représentants de chacun des départements ou des disciplines y offrant des cours. Le comité de programme est notamment responsable de l'harmonisation pédagogique et du développement du programme ainsi que des balises de l'épreuve synthèse.

C'est toutefois le **département** qui est au cœur de l'autonomie professionnelle

collective des enseignantes et des enseignants de cégep qui sont tenus de participer aux réunions départementales. Outre le fait que les collèges se sont construits autour de cette instance sur le modèle des universités, alors que les comités de programme sont apparus seulement en 1993, c'est bien sur la base des compétences disciplinaires que repose l'expertise professionnelle. C'est d'ailleurs seulement lorsqu'il est question du département que l'autonomie est mentionnée dans la convention [...].

La convention collective prévoit notamment que l'assemblée départementale répartit les charges d'enseignement et adopte les plans de cours; définit les méthodes pédagogiques et les modes d'évaluation; effectue des recommandations sur les conditions d'admission et désigne ses représentantes et représentants aux comités de

programme, de sélection et à ceux du Ministère. [...]

[Le] **syndicat** est le « seul habilité à désigner les enseignantes et les enseignants sur un comité formé par le collège » sauf s'il existe un autre encadrement législatif le prévoyant. Les assemblées générales sont donc appelées chaque année à élire des personnes sur un grand nombre de comités. [...] Enfin, la convention offre la possibilité au syndicat de demander une rencontre avec la direction sur tout ce qui concerne l'application de la convention. Elle stipule

également que le collège doit rencontrer le syndicat avant de prendre des décisions sur la fermeture ou l'ouverture des programmes, des ententes modifiant les structures scolaires, la fixation du calendrier scolaire ainsi que des modifications aux conditions de travail provoquées par des changements au régime pédagogique ou de nouvelles méthodes d'enseignement.

Le contrat de travail des enseignantes et des enseignants de cégep prévoit donc des espaces d'autonomie et d'influence sur une large sphère d'activité des collèges, tant sur le plan pédagogique que sur le plan administratif. Ces derniers sont toutefois limités à la fois par le droit de gérance des collèges, mais également par les pratiques de gestion locales et par les obligations des collèges de se doter d'un ensemble de politiques institutionnelles. ■

* Conseiller à la FEC-CSQ ; texte extrait du Document thématique du congrès de juin 2016



Le département est au cœur de l'autonomie professionnelle collective.

SATELLITES

UNE BIBLIOTHÈQUE COLLEGIALE EN 2018 ?

par Jean-François Fortin

Projetons-nous un an en avant et imaginons ensemble notre nouvelle bibliothèque.

RESSOURCES

D'abord et avant tout, la bibliothèque, lieu de découverte par excellence, favorise et encourage l'accès à l'information et à la culture sous toutes ses formes et dans tous les formats, sans aucune discrimination. Les formats physiques (livres, périodiques, ouvrages de référence, films cinématographiques et documentaires, etc.) occupent une place de choix, bien en vue, et bénéficient d'un développement soutenu et constant de la part d'un personnel à l'écoute des besoins de la communauté. Nos trésors sont valorisés : une place de choix est réservée à la collection de danse Pierre Lapointe, à nos nombreux disques vinyles, à nos quelques livres rares, à nos ouvrages jeunesse de même qu'à notre collection de films de répertoire. Les ressources tangibles côtoient, en toute complémentarité, une offre numérique riche, diversifiée et croissante, dont l'accès est assuré autant *in situ* qu'*ex situ*. Les natifs numériques ne sont plus à nos portes : ils sont nos étudiants! Afin de bien subvenir à un mode d'accès à l'information qui est désormais autant numérique que traditionnel, la bibliothèque hors les murs est constituée de bases de données multidisciplinaires, de ressources électroniques spécialisées liées aux différents domaines enseignés, de même que de livres numériques nombreux, faciles à repérer et à utiliser. Finalement, on ne peut passer sous silence l'importance accordée à la collection de matériel audiovisuel qui, en 2015-2016, était source de plus d'un prêt sur trois. Ces équipements et accessoires, même s'ils sont conservés de façon sécuritaire, sont désormais placés bien en vue de nos usagers.



Banksy

La bibliothèque est un lieu pratique, mais surtout un espace de découverte des plus inspirants.

ESPACES

La bibliothèque est un lieu certes pratique, mais surtout, elle constitue un espace de découverte des plus inspirants, qui est commode pour une visite éclair (un emprunt rapide entre deux cours) et où l'on peut aussi s'installer pendant de longues heures pour y travailler confortablement. En fait, l'usager qui s'y présente en étant pressé de repartir regrette sincèrement de ne pouvoir y passer plus de temps, que ce soit par pur loisir ou aux fins de son travail. La bibliothèque est lumineuse, confortable, achalandée et animée en certaines zones, chaleureuse, tranquille et silencieuse en d'autres endroits. La signalisation y est organique, intégrée au mobilier et au design. L'usager, d'un balayage rapide des yeux à partir de l'entrée principale, peut repérer l'ensemble des ressources, espaces et services qui sont à sa disposition. La bibliothèque est traversée d'un bout à l'autre par la lumière naturelle provenant de ses murs extérieurs. Une organisation optimale de l'espace se solde en une cohabitation harmonieuse, dans laquelle chaque usager trouve son compte, et ce, malgré certains besoins pouvant d'emblée paraître inconciliables. Le carrefour d'entrée, première zone, est animé et achalandé,

bordé de nombreuses salles de travail en équipe, où les étudiants peuvent travailler en groupe et collaborer en s'exprimant à voix haute. Près de ces espaces se trouve aussi un tout

nouveau lieu, sorte de « makerspace », dédié à la découverte, à l'appropriation et à la démocratisation des nouvelles technologies. En s'engageant plus loin, on découvre une deuxième zone où sont disposées de petites tables de travail pouvant accueillir de deux à quatre personnes et où les étudiants peuvent travailler individuellement ou en

équipe, de façon respectueuse, avec de brefs échanges à voix basse. Finalement, tout au fond se retrouve l'espace de travail personnel, agrémenté d'un mobilier confortable, diversifié et adapté à une utilisation individuelle, un espace favorable à la concentration, à l'inspiration et à la réflexion.

SERVICES

Des services variés et nombreux, bien sûr, sont assurés par des personnes, par une équipe de travail bien en vue, regroupée à proximité du lieu névralgique qu'est l'accueil de la bibliothèque. Malgré leur contiguïté,

une réelle distinction est faite entre le comptoir de prêt ainsi que le service audiovisuel, les transactions et interactions s'y déroulant étant radicalement différentes. Le mobilier, les accès et les espaces de rangement assurent un travail en toute ergonomie pour les employés, de même qu'une accessibilité accrue pour tous les usagers, y compris ceux dont la mobilité est réduite. Le service de référence (aide à la recherche) est situé bien en évidence à proximité de l'accueil. Les usagers s'y rendent naturellement, nul besoin de signalisation supplémentaire, afin de pouvoir combler sans aucune hésitation ni confusion tout besoin documentaire. De l'accompagnement individuel est offert par les enseignants, tuteurs et pairs, ce qui assure à l'étudiant (l'aidé) de pouvoir bénéficier des précieuses ressources que sont les aidants. Les postes informatiques, placés à la disposition des étudiants, bénéficient d'un mobilier confortable et surtout adaptable à tous les besoins. On trouve également une station libre-service regroupant des outils pratiques, solides et fiables : imprimante, agrafeuses, planche à trancher, perforatrice, ciseaux et autres.

DE RETOUR DANS LE PRÉSENT...

J'affirme sans hésiter que le tout, soit notre prochaine bibliothèque, se devra d'être bien davantage que la somme de ses parties, lesquelles ont été brièvement (et partiellement) évoquées en cette page. L'effet « Wow! » que générera le projet doit non seulement se réaliser lors de l'inauguration, mais doit impérativement se conjuguer au futur et profiter aux prochaines cohortes étudiantes qui nous fréquenteront dans les décennies à venir. Mon rôle dans ce projet, en tant que bibliothécaire professionnel, demeure d'abord et avant tout de représenter l'ensemble des étudiants, enseignants et employés. Ainsi, vos considérations, préférences et besoins sont aussi les miens. Soyez assurés que je représenterai cette vision, notre vision, au meilleur de mes capacités, et ce, tout au long de la transformation de notre bibliothèque. ■

* Jean-François Fortin, M.S.I.

Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement
Bibliothèque, Bureau de la Pédagogie et des
Technologies de l'Information

Panorama21

Coordination : Grégoire Bédard
Rédaction : Grégoire Bédard, Dominic Fontaine-Lasnier, Louis Marchand, Joëlle Mathieu, Micheline Rioux, Jordan Raymond-Robidoux
Collaboration : Jean-François Fortin
Révision : Nancy Quessy
Prochaine tombée : 15 mars 2017
Écrivez-nous à : info@seecd.org

LONGUE VUE

LE PÉDAGOGUE STOÏCIEN

OU

LE ART DE RÉSISTER À LA PRESSION QUI NOUS EMPÊCHE D'ÊTRE HEUREUX DANS NOTRE RÔLE D'ENSEIGNANT

par Dominic Fontaine-Lasnier

Il y a de ces évidences qu'on oublie parfois, et qu'il est bon de se rappeler. En voici une que j'aimerais porter à votre attention : la réussite scolaire ne dépend pas entièrement du professeur.

C'est élémentaire, j'en conviens. Et pourtant! Les discours voulant nous faire croire que les professeurs ont un pouvoir presque infini sur la réussite scolaire sont nombreux et contredisent quotidiennement cette évidence. C'est le cas, par exemple, quand on propose aux enseignants des « cibles de réussite » pour chacun des programmes. On leur laisse ainsi entendre qu'il est possible, par toutes sortes de moyens et d'initiatives qui dépendent d'eux, d'augmenter la réussite scolaire, qu'il suffit d'y mettre du travail et de la volonté. Et nous voilà engagés dans une panoplie de projets d'aide à la réussite, déployant une énergie souvent digne des superhéros – que nous ne sommes pas...

Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Notre culture en est remplie. C'est la culture de la réussite scolaire. Évidemment, la réussite est un objectif tout à fait louable, un idéal stimulant, qui doit guider nos actions, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un *idéal*, et que seule la *réalité* existe : la réalité de la réussite partielle, imparfaite, mêlée à l'échec. Car les professeurs, aussi dévoués soient-ils, ne seront jamais assez bons, jamais à la hauteur de cet idéal. C'est d'ailleurs l'un des paradoxes de la culture de la réussite scolaire : en essayant de stimuler les enseignants à consacrer le meilleur d'eux-mêmes aux étudiants et à leur apprentissage, cette culture engendre aussi une pression qui finit par leur être toxique; de fait, parmi les professeurs, plusieurs se sentent découragés, quelques-uns, même, tombent malades et presque tous finissent par développer un certain pessimisme (en pensant, par exemple, que les étudiants ne sont pas

assez bons, que le système d'éducation est mal fait, que la société ne valorise pas suffisamment les études, etc.).

LA PHILOSOPHIE STOÏCIENNE COMME REMPART À LA PRESSION

Il n'y a pas de solution miracle. Mais l'un des recours dont nous disposons pour améliorer cette situation, c'est de modifier notre manière de la considérer. Nous devons, en effet, trouver une façon de rétablir dans de justes limites les attentes que nous entretenons par rapport à la réussite scolaire de nos étudiants. La philosophie stoïcienne – qui s'est élaborée à Athènes au 3^e siècle avant J.-C. – peut nous aider à réaliser ce changement de vision, car elle repose précisément sur l'idée que « *ce qui trouble les hommes, ce ne sont pas les choses, ce sont les jugements qu'ils portent sur les choses.* »

Pour parvenir à modifier notre façon de voir notre rôle et notre situation, les stoïciens nous conseilleraient d'abord de les examiner en cherchant à distinguer ce qui dépend vraiment de nous (nos idées, nos initiatives, nos réactions, etc.) et ce qui n'en dépend pas (les événements extérieurs, les autres, tout ce qui échappe à notre volonté). Tout l'art de vivre stoïcien repose en effet sur cette distinction, sans laquelle nous risquons de chercher à contrôler des choses incontrôlables ou à éviter des maux inévitables, ce qui ne peut que décevoir nos attentes.

La question que nous devons donc nous poser à propos du rôle de l'enseignant dans la réussite scolaire est la suivante : qu'est-ce qui dépend du professeur là-dedans?

De façon générale, les données probantes de la recherche en éducation peuvent nous aider, aujourd'hui, à répondre à cette question et confirment, pour l'essentiel, ce que nous savions déjà intuitivement : certaines choses dépendent effectivement du professeur dans la réussite scolaire (la clarté des explications, la gestion de classe, la rétroaction individualisée, etc.), mais il est évident qu'une part lui échappe et lui échappera toujours. Plusieurs facteurs de réussite nous renvoient en dehors des murs de l'école, à l'extérieur de la zone d'influence des intervenants du milieu scolaire, par exemple dans le milieu socioéconomique de l'étudiant, la qualité de ses relations familiales, amicales, etc. Ces « facteurs exogènes » sont loin d'être négligeables, puisqu'ils sont souvent à l'origine de la motivation de l'étudiant pour ses études,

l'un des facteurs les plus influents de la réussite scolaire.

Dans une perspective stoïcienne, les enseignants accepteraient ces impondérables tout en essayant de se préoccuper essentiellement de ce qui dépend d'eux, de ce qu'ils peuvent contrôler. Cependant, c'est beaucoup plus facile à dire qu'à faire, car la culture de la réussite scolaire est aussi persistante qu'un acouphène qui nous résonne continuellement dans la tête. Il y a donc toujours de la pression. Que faire?

Réponse : s'entraîner! En effet, les philosophes stoïciens recommandaient à leurs adeptes la pratique d'*exercices spirituels* pour arriver à modifier leur point de vue et leur mode de vie, malgré la résistance et les contextes défavorables. Je termine donc en vous en proposant trois qui, selon moi, s'appliquent bien à la situation qui est la nôtre :

1) DÉPERSONNALISER

Parce qu'il se trouve devant une classe, le professeur a tendance à penser que toutes les réactions de ses élèves le concernent personnellement. Pour éviter de déprimer, il faut absolument dépersonnaliser cette situation : les étudiants qui n'écoutent pas, qui baillent ou qui chuchotent ne le font généralement pas contre le professeur. Ce serait lui accorder beaucoup trop d'importance. En réalité, la personne du professeur – et même son cours – n'est qu'une infime part de ce à quoi les étudiants pensent chaque semaine. Et c'est aussi valable dans les cas de plagiat. Le professeur se sent parfois directement piqué par le plagiat d'un étudiant, parce qu'il l'avait averti en classe de ne pas s'y adonner et que l'étudiant l'a fait quand même, comme pour le tester... Pourtant, l'étudiant qui plagie une oeuvre ne pense plus à son professeur depuis longtemps; il le fait surtout parce qu'il se sent démuni, sans autre moyen, fatigué, etc. Il ne sait plus lui-même comment réagir à la pression qu'il ressent dans sa vie et finit par opter pour cette solution. Le professeur n'est pas au centre de la vie de ses étudiants, nous diraient les stoïciens, comme l'individu, d'ailleurs, n'est pas au centre du cosmos.

2) ANTICIPER

Il faut se préparer, se dire à l'avance, avant d'entrer dans une classe, qu'il y aura des étudiants qui bâilleront, qui *texteront*, qui chuchoteront, qui s'absenteront à la pause et qui ne reviendront pas, qui demanderont, le cours d'après, s'ils ont

manqué quelque chose d'important, etc. Tout cela arrivera, même si le cours est excellent. L'étudiant est préoccupé par toutes sortes de choses autres que son cours : ses amis, sa copine ou son copain, ses parents, son patron, sa vie, ses doutes, etc. C'est assez pour attirer son attention ailleurs à quelques reprises durant le cours et, selon l'intensité des préoccupations, pour le faire échouer à un cours. C'est la vie. Malgré l'empathie ressentie, cela fait partie des choses que le professeur ne contrôle pas. Il doit anticiper que cela va arriver, et le fait de l'avoir anticipé peut l'aider à mieux y réagir : avec plus de patience ou même avec plus de fermeté. En tout cas, il pourra réagir en étant moins troublé.

3) RECONNAÎTRE LE BIEN

Pour changer l'idée que le professeur se fait des choses, il doit parfois modifier le langage dans lequel il les formule. Par exemple, au lieu de dire : « mes étudiants sont moins bons qu'avant » (ce qui déprécie le présent), il pourrait dire : « j'enseigne aujourd'hui à des étudiants qui, grâce aux services adaptés, ne se seraient jamais rendus au cégep il y a 10 ou 15 ans, et qui ont donc aujourd'hui beaucoup plus d'occasions de s'enrichir culturellement et personnellement, en plus d'avoir plus de choix de carrières devant eux! » Il pourrait aussi dire quelque chose de plus simple, comme « j'ai toujours eu de bons et de moins bons étudiants » (faisant ici référence à ce que le sociologue Guy Rocher nous avait dit à la salle Georges-Dor lors de sa conférence pour le 40^e anniversaire des cégeps en 2008). Les stoïciens nous rappelleraient donc de ne jamais négliger ce qui va bien dans nos cours, car c'est en partie de cette façon-là que nous arriverons à développer l'art de résister à la pression qui nous empêche d'être heureux dans notre rôle d'enseignant. ■

PASSAGES

QUELLE EST LA PART DU PROF DANS LA RÉUSSITE SCOLAIRE ?

par Dominic Fontaine-Lasnier

Les données probantes de la recherche en éducation peuvent nous aider, aujourd'hui, à évaluer quelle est la part du prof dans la réussite scolaire.

À cet égard, l'incontournable méta-étude de John Hattie, *Visible Learning* (2009), peut nous fournir des indications intéressantes. On parle ici d'une synthèse de 800 méta-analyses – qui résument elles-mêmes plus de 50 000 études individuelles et qui concernent environ 250 millions d'élèves âgés de 4 à 20 ans – qui examinent plus précisément 138 facteurs de réussite scolaire. On y apprend notamment que le style d'approche pédagogique (qu'elle soit traditionnelle ou non) ne semble pas faire beaucoup de différence dans la réussite scolaire, qu'en réalité, ce facteur de réussite (qui dépend du professeur) est trois fois moins important que l'environnement socioéconomique et familial de l'étudiant (qui ne dépend pas du professeur). On constate également que la gestion de classe (qui dépend du professeur et qui est un facteur non négligeable dans la réussite scolaire – il est deux fois plus important, par exemple, que le choix d'une approche pédagogique) n'est pas plus importante que le facteur de la motivation préalable de l'étudiant (ses ambitions de réussite scolaire, ses attentes et ses buts, qui dépendent peu du professeur). Plusieurs facteurs, évidemment, dépendent de l'enseignant : la rétroaction individualisée, la clarté des explications, sa passion pour la matière, la relation de confiance qui s'établit entre l'étudiant et lui, etc. Les

facteurs exogènes (extérieurs à l'école) représentent tout de même une influence considérable et indiquent que la part du professeur dans la réussite scolaire reste limitée.

Cette interprétation semble d'ailleurs confirmée assez directement par l'une des rares études sur la réussite scolaire au

cégep. Cette dernière a été menée par le sociologue Jacques Roy, qui était venu présenter ses résultats au Café Clovis lors d'une journée pédagogique en 2005.

Jacques Roy mettait notamment en évidence l'influence des *facteurs exogènes* dans la réussite au cégep, facteurs sur lesquels, par définition, le professeur n'a pas de prise : la vie familiale de l'étudiant, sa vie sociale, amoureuse, amicale, au travail, etc., tout ce qui forme, en grande partie, sa motivation et ses aspirations.

Un exemple radical de réussite scolaire pointe également en ce sens. Il s'agit du programme *Passeport pour ma réussite* de l'organisme *Toujours Ensemble* (Verdun). Ce programme a ciblé en 2007 un secteur de Verdun qui affichait l'un des pires taux de décrochage au secondaire au Québec : 49,3 %. Des bénévoles et des conseillers formés ont pris en charge les jeunes de la première année du secondaire jusqu'à la dernière : ils leur ont offert du soutien *personnalisé* (rencontre des jeunes avec leurs parents, une fois par mois, pour les motiver et évaluer leurs besoins), *social* (une vingtaine d'heures par an d'activités parascolaires pour qu'ils se trouvent des champs d'intérêt : cuisine, sport, arts, jeux, initiations à la photo numérique, à la réparation de vélo, etc.), *scolaire* (aide aux devoirs chaque semaine) et *financier* (paiement des fournitures scolaires, aide alimentaire, bourses, etc.). En 2012, après cinq années de soutien, le taux de décrochage avait drastiquement chuté à 7 %, ce qui veut dire que 93 % des jeunes de ce secteur obtenaient alors un diplôme (DES ou DEP). Plusieurs hypothèses peuvent sans doute être élaborées à partir de la réussite de ce programme, mais l'une des plus évidentes, selon moi, est que l'ensemble du soutien offert par ce programme ciblait essentiellement des *facteurs exogènes* de la réussite scolaire (intérêts parascolaires, situation familiale, économique, etc.). D'ailleurs, il ne s'agissait pas d'un projet d'aide piloté par les professeurs à l'intérieur des structures de l'école. On a tenu pour acquis que les enseignants jouaient déjà bien le rôle qui leur était assigné : enseigner la matière, répondre aux questions, évaluer les élèves et tenter de leur donner confiance dans le processus d'apprentissage. Cela résume en quelque sorte la part du professeur dans la réussite scolaire. Cette part est indéniable, certes, mais elle est aussi indéniablement plus humble qu'on voudrait le croire. ■

1 - Jacques Roy et all. *Étude comparée sur la réussite scolaire en milieu collégial selon une approche d'écologie sociale*, Cégep de Sainte-Foy, INRS, 2005. Il est possible de la trouver et de la lire intégralement sur Internet.

What we do in life echoes in Eternity

1 - Voir notamment John Hattie. *Visible Learning* (2009) ; Jacques Roy et all. *Étude comparée sur la réussite scolaire en milieu collégial selon une approche d'écologie sociale* (2005) et Normand Baillargeon. *Légendes pédagogiques* (2013).



VUE PANORAMIQUE : LES SCIENCES COGNITIVES EN CLASSE (2/4)

COMPRENDRE ET METTRE EN PRATIQUE

par Jordan Raymond-Robidoux

Comment amener mes élèves à comprendre les idées abstraites? Devrais-je imposer de la pratique répétitive? Voici les réponses que Daniel T. Willingham offre dans *Pourquoi les enfants n'aiment pas l'école!*

PRINCIPE 4 : ON APPREND GRÂCE À CE QUE L'ON SAIT DÉJÀ

Pour apprendre quelque chose de nouveau, il faut pouvoir le relier à ce qu'on connaît déjà. C'est ce qui explique l'utilité pédagogique des analogies : si l'on veut expliquer la nature de la résistance électrique, la comparer à la résistance que l'eau rencontre dans un tuyau bloqué aide l'étudiant à comprendre. Cependant, la très grande majorité des choses que l'on connaît déjà sont concrètes, pas abstraites; il faut donc présenter aux étudiants des exemples concrets pour leur permettre d'apprendre.

Si un exemple aide, il ne suffit généralement pas. On le réalise lorsqu'on demande aux élèves d'appliquer à de nouvelles situations ce qu'ils viennent d'apprendre : ils se butent aux éléments superficiels du nouveau problème, mais ne réalisent pas que la structure est identique au précédent. Willingham distingue ainsi la connaissance superficielle qu'ils ont et la connaissance profonde qu'on souhaite qu'ils développent.

Multiplier les cas concrets

C'est en forgeant qu'on devient forgeron. Le seul moyen de faire acquérir une connaissance profonde est de multiplier les exemples et les exercices concrets; demander aux élèves de les comparer entre eux peut aussi être utile. À force de réfléchir

à la même structure profonde cachée derrière les caractéristiques superficielles variées de plusieurs cas concrets, on en vient à la comprendre.

Mettre l'accent sur la compréhension profonde

Il faut aussi envoyer le message que le cours exige des connaissances profondes de la part des élèves en s'assurant que les évaluations et les questions posées n'exigent pas seulement des connaissances superficielles. Tout le monde sait que, si c'est à l'examen, c'est important!

Il faut toutefois demeurer réaliste : la connaissance profonde exige beaucoup de temps et de pratique, et se construit sur la base de connaissances superficielles. Ces dernières ne sont donc pas mauvaises. Au contraire, elles sont un premier pas essentiel et valent bien mieux que rien. Restons humbles : notre travail est de faire progresser les élèves; ils deviendront des experts après 10 ans d'expérience.

PRINCIPE 5 : PRATIQUE, PRATIQUE, PRATIQUE

À la lumière des principes précédents, ce cinquième n'est probablement pas surprenant : il faut que les élèves pratiquent à répétition pour apprendre ce qu'on leur enseigne. En attendant que la technologie permette de télécharger directement dans le cerveau l'art du kung-fu, la pratique à répétition demeure incontournable. Cela s'explique par le fait que la réflexion se fait dans ce qu'on appelle la mémoire de travail : essentiellement, c'est la capacité à garder en tête plusieurs informations simultanément. Elle est très limitée et, contrairement à ce que voudraient faire croire les compagnies

vendant des jeux d'exercices mentaux, on ne peut pas vraiment l'améliorer. C'est pourquoi on est habituellement capable de calculer mentalement 8×18 , mais pas 1383×4289 . Les opérations sont exactement les mêmes, mais on manque d'espace dans la mémoire de travail.

En mémorisant des informations et des procédures, on les rend automatiques, ce qui fait qu'elles n'occupent virtuellement plus d'espace dans la mémoire de travail. La

pratique répétitive est donc le seul moyen d'y arriver. Ainsi, bien qu'on ne puisse pas augmenter l'espace disponible dans la mémoire de travail, il est possible de libérer de l'espace en créant des automatismes, et on peut donc se servir de l'espace disponible pour pratiquer quelque chose de nouveau. Par exemple, un enfant qui apprend à lire consacre toute sa mémoire

de travail à décoder chacun des mots, et il n'y a plus d'espace pour comprendre le sens du texte. Une fois la lecture devenue automatique, ce n'est plus un problème. La pratique répétitive exige cependant beaucoup de temps et est souvent ennuyeuse. S'il ne voit pas comment éliminer ces problèmes, Willingham

propose quelques trucs pour les amoindrir.

Pratiquer les bases

D'abord, comme le temps est limité, il faut se demander : « que doit-on savoir sur le bout des doigts dans le cours? » et consacrer la pratique à cela. Généralement, ce seront les informations de base nécessaires pour acquérir les compétences du cours, qui sont aussi probablement des préalables aux cours suivants.

Pratiquer moins longtemps, mais plus souvent

L'avantage d'espacer les périodes de pratique est double : d'une part, l'ennui sera moindre si l'on répète le même genre d'exercices moins longtemps; d'autre part, en laissant du temps s'écouler avant de le répéter, on force l'élève à réfléchir à nouveau au problème, ce qui aide la mémorisation.

Pratiquer les bases partout

Il faut énormément de répétition pour qu'une tâche devienne automatique et il n'est pas réaliste d'attendre d'avoir atteint ce niveau de maîtrise avant de passer à autre chose. Cependant, on peut prévoir des activités cherchant à développer des compétences plus avancées qui pratiquent aussi les bases.

Le prochain article portera sur les deux questions suivantes : « comment amener les élèves à penser comme des experts? » et « comment adapter son enseignement aux différents types d'apprenants? ». ■

Willingham, Daniel T. 2010. *Pourquoi les enfants n'aiment pas l'école!*, trad. Marie Antilogus, Paris : La librairie des Écoles, 213 pages.

J'ai utilisé la version originale anglaise pour rédiger ces articles, mais la version française est disponible à la bibliothèque du cégep.



Shepard Fairey, 2011 | obeygiant.com

ESPACE 10101

CRYPTER DES DONNÉES

par Louis Marchand

Notre travail d'enseignant nous amène souvent à traiter des données personnelles et confidentielles (informations personnelles d'étudiants, notes d'évaluation, corrigés d'examen, etc.) En tant que professionnel de l'enseignement, il est important de prendre les précautions nécessaires afin d'assurer la sécurité de ces informations.

L'informatique est bien plus qu'un outil de travail; il s'agit d'un outil personnel qui fait partie de nos vies. Par conséquent, plusieurs d'entre nous ont un ordinateur portable ou une clé USB qu'ils transportent. Malgré le fait qu'il peut être très utile de pouvoir transporter nos données et nos logiciels, il est important de prendre conscience du risque que ce transport peut occasionner. En effet, la perte ou le vol de ces supports informatiques peut avoir pour conséquence le vol des données qu'ils contiennent. De plus, il ne faut pas se fier au fait d'avoir mis un mot de passe sécuritaire sur un compte Windows, Mac OS ou même Linux. Si un voleur d'information a accès au disque dur d'un ordinateur, il n'aura aucun mal à accéder aux données qu'il contient, et ce, sans avoir à se connecter à un compte.

Pour protéger les données confidentielles, il existe un outil de cryptage de fichiers éprouvé et relativement facile à utiliser.

L'outil se nomme

VeraCrypt et il est accessible à l'adresse veracrypt.codeplex.com (en anglais seulement). L'outil de cryptage est un logiciel libre, compatible entre autres avec les systèmes Windows, Mac OS et Linux. De plus, il s'agit du seul logiciel de cryptage à avoir fait l'objet d'un audit indépendant démontrant son efficacité et ses limitations. Malheureusement, VeraCrypt ne fonctionne pas sur les tablettes et les téléphones. Je reviendrai sur la sécurité des tablettes et téléphones dans un prochain article.

Le logiciel VeraCrypt permet la création d'un volume crypté. Un volume est un fichier pouvant contenir d'autres fichiers (un peu comme une archive ZIP). Donc, la première étape est de créer un volume crypté. Dans VeraCrypt, cette étape peut être faite à l'aide du bouton « Create Volume ». Les informations que VeraCrypt demande pour la création du volume crypté peuvent être complexes à expliquer. Généralement, garder les options par défaut est la marche à suivre. Lorsque VeraCrypt vous demandera où il doit créer le volume crypté (dans la fenêtre « Volume Location »), vous devrez sélectionner le nom du fichier du futur volume crypté. Prenez garde à ne pas utiliser le nom d'un fichier qui existe déjà, car ce fichier pourrait être écrasé. Dans le système d'exploitation Windows, si vous désirez associer le volume crypté au logiciel VeraCrypt, vous pouvez utiliser l'extension de nom de fichier « .hc » (par exemple, « mon_volume.hc »). Lorsque VeraCrypt vous demandera la taille du volume à créer (dans la fenêtre « Volume Size »), vous devrez vous assurer d'inscrire une taille respectant celle du support qui contiendra le volume crypté. Par exemple, si vous avez une clé USB de 2 Gb et que vous faites un volume crypté de 3 Gb, le volume ne pourra pas être créé dans la clé USB. En général, 1 Gb (ou 1024 Mb) est une taille acceptable. VeraCrypt vous demandera ensuite d'inscrire un mot de passe pour le volume crypté.

Ne vous fiez pas au fait que vous avez un mot de passe sécuritaire.

Ce mot de passe servira de clé pour crypter et décrypter le volume. Pour créer un mot de passe de qualité, référez-vous à l'article publié dans le numéro précédent de *Panorama21* (février 2017).

La dernière fenêtre de l'outil de création de volume crypté de VeraCrypt vous demandera de déplacer la souris de manière aléatoire dans l'écran. Plus vous déplacerez votre souris de manière aléatoire dans l'écran de VeraCrypt, plus le volume crypté sera sécuritaire. Lorsque vous en aurez assez de déplacer la souris dans l'écran de VeraCrypt, vous pourrez appuyer sur le bouton « Format » pour créer le volume. Une fenêtre d'information vous informera que le volume a été créé. Vous pourrez par la suite fermer la fenêtre de création de volume crypté de VeraCrypt.

Pour pouvoir placer des fichiers dans le volume crypté de VeraCrypt, vous devrez sélectionner ce dernier à l'aide du bouton « Select File... », qui se trouve dans l'écran principal de VeraCrypt. Ensuite, il faudra appuyer sur le bouton « Mount » pour ouvrir le volume. VeraCrypt vous demandera d'indiquer le mot de passe de votre volume crypté. Si le mot de passe que vous inscrivez est valide, le volume devrait apparaître dans la liste des volumes

décryptés dans la fenêtre principale de VeraCrypt. Il ne vous restera qu'à double-cliquer sur le volume dans la liste pour l'ouvrir dans votre navigateur de fichiers. Vous pourrez alors copier, transférer, modifier ou supprimer des fichiers dans votre volume crypté, directement à partir de votre navigateur de fichiers. Lorsque vous aurez terminé, vous devrez fermer le volume afin que les informations soient correctement inscrites dans le volume et que personne d'autre n'y ait accès.



Shepard Fairey, 2016
obeygiant.com

Pour fermer un volume crypté, il faut sélectionner le volume en question dans la liste des volumes de la fenêtre principale de VeraCrypt et appuyer sur le bouton « Dismount ». Par la suite, vous pourrez fermer VeraCrypt et vous serez assuré que vos informations sont en sécurité.

Il est important de savoir que l'outil VeraCrypt est un outil de très haute sécurité et que, si vous oubliez votre mot de passe, il est absolument impossible d'ouvrir le volume crypté par un autre moyen. Assurez-vous donc de ne pas perdre celui-ci.

Si vous créez votre volume crypté sur une clé USB que vous souhaitez pouvoir ouvrir dans d'autres ordinateurs que le vôtre, vous pouvez placer une copie du logiciel VeraCrypt directement sur votre clé USB (Windows seulement). Pour ce faire, dans VeraCrypt, sélectionnez, dans le menu « Tools », l'option « Traveler Disk Setup... ». Ensuite, sélectionnez votre clé USB à l'aide du bouton « Browse ». Finalement, appuyez sur le bouton « Create » pour créer les fichiers sur votre clé USB. Un dossier appelé « VeraCrypt », contenant certains fichiers dont une application appelée « VeraCrypt » (ou « VeraCrypt.exe »), devrait apparaître sur votre clé. Vous pourrez exécuter ce fichier dans un ordinateur où VeraCrypt n'est pas installé afin d'ouvrir votre volume crypté. ■

HORIZON ♀

JOURNÉE DES FEMMES 2017

par Joëlle Mathieu

La Journée internationale des femmes aura lieu le 8 mars. Le thème, cette année, en est l'égalité sans limites.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE L'ÉGALITÉ DE DROIT ET L'ÉGALITÉ DE FAIT?

L'égalité de droit pour les femmes est garantie par la Charte canadienne des droits et libertés. L'article 15 de cette charte stipule clairement que toutes les personnes au Canada – sans distinction de religion, d'origine nationale ou ethnique, de couleur, de sexe, d'âge ou de déficiences mentales ou physiques – sont égales devant la loi (Gouvernement du Canada, 2017). Une femme ne doit donc pas subir de discrimination à cause de son sexe.

Les femmes et les hommes doivent avoir des conditions égales pour exercer pleinement leurs droits, pour exploiter leur potentiel ainsi que pour contribuer à l'évolution politique, économique, sociale et culturelle tout en profitant également de ces changements (Gouvernement du Québec, 2007).

EST-CE QUE CETTE BELLE THÉORIE SE TRADUIT EN PRATIQUE?

L'égalité de fait est ce que nous constatons dans la réalité. Dans les faits, l'accès des femmes à l'égalité est sans cesse limité. « L'impact sexiste des mesures d'austérité dont les coupes dans



HORAIRE DE L'ÉQUIPE SEECD

Les membres du bureau syndical assurent à tour de rôle une présence régulière au local 2330. Le bureau est habituellement ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h (et ouvert le midi du lundi au mercredi) :

- LUNDI** : Grégoire (AM); réunion d'équipe (PM)
- MARDI** : Micheline (AM); Alexandre (PM)
- MERCREDI** : Louis (AM); Nancy (PM)

Autres disponibilités sur rendez-vous.

les services publics, les multiples violences contre les femmes et notamment les femmes autochtones, l'absence d'équité salariale pour de nombreuses femmes, la privatisation des services de garde éducatifs, la discrimination systémique en emploi qui perdure pour toutes les femmes et en particulier pour les femmes racisées ou en situation de handicap, le mythe de l'égalité déjà là : la liste des barrières dressées devant les femmes semble se reproduire à l'infini » (Intersyndicale des femmes, 2017). De là le choix du symbole de l'infini sur l'affiche de la Journée internationale des femmes en 2017.

Selon le Secrétariat à la condition féminine, malgré le fait que le Québec soit considéré comme une société égalitaire et qu'il soit cité comme modèle par plusieurs autres nations, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour que l'égalité de droit se traduise par une égalité de fait. La persistance des discriminations et de la division sociale des rôles est certainement l'une des principales raisons de la difficulté d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, il est important de combattre les stéréotypes sexistes qui nuisent à l'épanouissement des filles et des garçons. Dans cette optique et pour souligner la Journée internationale des femmes du 8 mars, le personnel enseignant du cégep a été convié à une activité sur les rapports sociaux de sexe animée par Julie Allard, enseignante en sociologie, et moi-même, Joëlle Mathieu, enseignante en anthropologie. ■

BALISES

DÉPÔT D'UN GRIEF À TEMPS

par Louis Marchand

Nous préférons tous nous entendre avec nos collègues et notre employeur.

Cependant, des mésententes peuvent tout de même survenir. Si vous croyez que vos droits n'ont pas été respectés, sachez que le temps compte. La procédure de dépôt d'un grief prévue à la convention collective (voir article 9-1.00) indique qu'un grief peut être soumis au Collège par le syndicat dans les 30 jours ouvrables suivant la connaissance du fait n'ayant pas respecté les droits de l'enseignante ou de l'enseignant. Donc, si un tel cas survient, ne perdez pas une seconde et communiquez immédiatement avec un membre de votre bureau syndical. ■



ERRATUM : une malencontreuse erreur s'est glissée dans la dernière édition papier de *Panorama21*, dans l'article de Joëlle intitulé *Parce qu'on est en 2017* (p. 5). Au lieu de lire « Une femme sur trois subira plus d'une agression sexuelle au cours de sa vie », il aurait fallu lire « Une femme sur trois subira au moins une agression sexuelle au cours de sa vie ». Toutes nos excuses à Joëlle.

FEUILLE DE ROUTE

LE CALENDRIER DU MOIS

par Micheline Rioux

La session est déjà bien entamée et votre exécutif syndical est très actif sur plusieurs dossiers.

Aux dossiers ponctuels auxquels nous travaillons activement s'ajoutent, entre autres, les réunions hebdomadaires du bureau syndical tous les lundis et les rencontres suivantes :

2 mars : Rencontre collège-syndicat (RCS) pour traiter des dossiers locaux

2 mars : Commission des études

14 mars : Assemblée générale des membres du SEECD

15-16 et 17 mars : Conseil général de la CSQ

28 mars : Conseil d'administration du cégep où siègent deux de nos représentants

30-31 mars : Rencontre du Comité d'interprétation, de formation et d'application de la convention collective (CIFAC)

Bonne semaine de mise à jour! ■